

COMMUNE DE CERNOY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 Octobre 2025 à 18 heures 30

Le quinze Octobre deux mil vingt-cinq, à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué le huit octobre deux mil vingt-cinq s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARTHE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Lucien MORVILLE, Valérie ZOLDAN, Caroline MAHIEUX

Absents : Florent MAZIÈRES, Gladys BELAIR

Pouvoir : Sébastien ROSE à Madame BARTHE, Marion BRUNET à Monsieur MORVILLE

Secrétaire de séance : Lucien MORVILLE

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2025

- Décision modificative
- Position sur le projet éolien des communes de Cressonsacq et La Neuville Roy
- Convention sport avec la commune de Pronleroy
- Point sur les contrats SICAE
- Festivités diverses
- Questions diverses

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) DECISION MODIFICATIVE

Le chapitre 66 faisant apparaître une insuffisance de crédits budgétaires il est nécessaire de procéder au virement de crédit suivant :

Compte 617 « Etudes et recherches » - 2 000€

Compte 6611 « Intérêts des emprunts » + 2 000€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à effectuer le virement ci-dessus

3) POSITION DU CONSEIL SUR LES PROJETS EOLIENS DES COMMUNES DE CRESSONSACQ ET LA NEUVILLE-ROY

A la demande la préfecture, la commune doit se prononcer sur les projets éoliens des communes de Cressonsacq et La Neuville-Roy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne à l'unanimité un avis **défavorable** à ce projet.

4) CONVENTION SPORT AVEC L'ASSOCIATION SPORT ET LOISIR DE LA COMMUNE DE PRONLEROY

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention sport avec l'association sport et loisir de la commune de Pronleroy pour la période du 4 septembre 2025 au 02 juillet 2026 avec une participation financière de 15€ pour les adhérents habitant la commune de CERNOY.

5) POINT SUR LES CONTRATS SICAE

Madame le Maire fait le compte rendu de l'entretien qu'elle a eu le 1^{er} octobre dernier avec Madame JAROT représentante de la SICAE. Après avoir fait le point sur l'état des consommations, il a été décidé de baisser le contrat de la mairie passant de 15 kVa à 12 kVa et celui de l'église de Cernoy de 6 kVa à 3kVa. Proposition acceptée à l'unanimité.

Les consommations de l'éclairage public ayant augmenté sur l'ensemble des points d'injection, un bilan énergétique a été demandé au SEZEO, notamment au sujet de l'appareillage en matériel LED ainsi que sur les puissances des lampes nouvellement installées. A ce jour, nous sommes toujours sans réponse.

6) FESTIVITES

Citrouilles en fête aura lieu le 31/10, départ de la mairie à 15 heures. A cette occasion Madame ZOLDAN se propose de confectionner des guirlandes en papier.

Discussion sur l'horaire et la mise en place de la cérémonie du **11 novembre**. Madame le Maire informe que « l'atelier d'Alexandra » d'Argenlieu est fermé et qu'il convient de chercher un nouveau prestataire. Suggestion est faite de solliciter l'entreprise Gammvert de Fitz James. Madame le Maire se charge de vérifier s'ils sont en mesure de fournir des rubans. Sinon Madame le Maire se tournera vers « la Chaussée Fleurie » de Saint Just en Chaussée.

Pour **Noël** l'entreprise Lou Berret est reconduite pour la 3^{ème} année et les colis seront identiques à ceux proposés l'an dernier.

Monsieur MORVILLE prend contact avec Léo Dany pour envisager de programmer une parade, parallèlement Madame MAHIEUX contactera les compagnies de théâtre en cas d'impossibilité.

Un atelier décoration du village sera programmé fin novembre et les habitants seront invités à participer à une journée collaborative afin d'installer les décorations le samedi 29 novembre à 10 heures (départ mairie)

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe que :

Les crèches de Lieuvillers et La Neuville-Roy ferment fin octobre

Les travaux de la rue du Saule à Trois Etôts seront effectués pendant les vacances de la Toussaint, l'entrée du Parc sera réalisée en même temps, les travaux sont prévus à partir 23/10/2025

Monsieur MORVILLE demande :

Quand les trous Chemin de Pont et rue de la cour Belleval seront rebouchés afin de répondre aux attentes des habitants. Un devis de réparation sera demandé à l'entreprise LABBE.

Si les fossés de la rue du Saule seront équipés de redent.

Quel est le retour de l'expert concernant les travaux achevés rue de la Fontaine par le SEZEO. Nous sommes toujours dans l'attente de l'assureur, plusieurs relances ont déjà été faites

Ce qu'il convient de faire afin de limiter la vitesse excessive des automobilistes, Madame MAHIEUX propose l'installation de dos d'âne, Madame le Maire suggère qu'un feu rouge avec détecteur de vitesse pourrait être une solution. Le sujet est à l'étude,
Par ailleurs Monsieur MORVILLE informe que dans le cadre du Pass Permis, Maxime Morville effectuera sa dernière période la semaine prochaine et, à cette occasion, il sollicite des membres du conseil pour repeindre la porte de la chapelle de Trois Etôts

Madame MAHIEUX demande :

Quand le miroir entre la rue de la Fontaine et l'impasse du Vivier sera installé. Monsieur MORVILLE indique que Maxime et Christophe s'en chargeront la semaine prochaine.

Que le sol de l'arrêt de bus à Trois Etôts soit refait et Monsieur MORVILLE propose qu'une gouttière soit mise sur le toit,

La suite de la réunion sur le projet agri voltaïque, Madame le Maire demandera la position de tous les administrés,

Monsieur de BRUCE évoque à nouveau que des déchets jonchent régulièrement la commune et déplore d'avoir à les ramasser régulièrement

Il informe que des pneus ont été découverts à Trois Etôts sur le bord de la route de Pronleroy, en sortie de Trois Etôts. Madame le Maire répond que n'étant pas sur l'espace public, il appartient au propriétaire du terrain de les évacuer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h55

Le Maire, Isabelle BARTHE

Le secrétaire de séance,

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 15 Octobre 2025 a comporté 3 délibérations comme suit :

1	Décision modificative	N° 2025-10-01
2	Position sur le projet éolien des communes de Cressonsacq et La Neuville-Roy	N° 2025-10-02
3	Convention sport avec Pronleroy	N° 2025-10-03